



Fiche de poste

« Ecogarde – animateur nature »

Contexte

Le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche conduit des missions relatives à la gestion de plusieurs espaces naturels protégés dans le secteur des Gorges de l'Ardèche :

- Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche (RNNGA),
- Site Natura 2000 du sud Ardèche et Dent de Rez,
- Site classé du Pont d'Arc,
- Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes,
- Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche.

Pendant la période estivale, ce territoire est un lieu de prédilection pour les visiteurs qui découvrent les gorges de l'Ardèche au travers de différentes activités : randonnée, canoé, baignade, découverte de la route touristique et des belvédères... Afin d'informer et sensibiliser le grand public à la richesse et aux sensibilités des sites des Gorges de l'Ardèche avec des techniques de maraudage, le SGGA recrute tous les ans une équipe d'écogardes saisonniers.

Descriptif du travail attendu

Sous la responsabilité de la responsable du Pôle éducation et communication et en lien avec le reste de l'équipe, l'écogarde travaillera souvent en binôme et sera chargé des missions suivantes :

- Informer et sensibiliser un maximum de personnes à la richesse et à la sensibilité des Gorges de l'Ardèche ,
- Assurer une veille de terrain et une sensibilisation des visiteurs au respect des bonnes pratiques et à la réglementation dans un espace naturel protégé,
- Informer les personnes des possibilités de visites,
- Collecter des données sur la fréquentation,
- Sensibiliser les visiteurs au point information de la Réserve Naturelle,
- Intervention possible sur les aires de bivouacs
- Réaliser un bilan de la saison,
- Participer ponctuellement à des événements ou actions spécifiques du SGGA.

Une formation sera consacrée au début de la prise de poste avec l'équipe

Profil recherché

Diplôme bac +2 à 5 dans le domaine de la gestion et protection de la nature et/ou animation nature

Forte capacité relationnelle, sens du contact avec le public – aller au-devant des visiteurs

Forte capacité d'organisation et d'adaptation, travail en équipe
Première expérience d'animation grand public appréciée
Bonnes connaissances naturalistes et des espaces protégés
Formation 1^{er} secours obligatoire
Disponibilité et flexibilité (travail week-end et jours fériés)
Permis B et véhicule personnel indispensable

Conditions de travail

Emploi saisonnier
Contrat à durée déterminée (du 1^{er} juillet au 31 août)
Temps complet sur une base de 35h en moyenne hebdomadaire (5 jours à 6 jours par semaine)
Travail les week-ends et jours fériés
Poste basé au siège du SGGA à Saint Remèze
Ce poste comprend de nombreux déplacements de terrain quotidiens

Calendrier

Date de publication : 02-02- 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 18 mars 2023 à 16h

Jury : dernière semaine de mars

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à par mail : b.raoux@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail Bénédicte Raoux, responsable du pôle Education communication